

Des chômeurs aux précaires : vers un nouveau mouvement

1. Reconfiguration des mouvements des années 90 : du chômage aux précarités

Dans les années 90 avec la montée du chômage, sont apparus des mouvements de chômeurs, définis essentiellement comme contre le chômage et la précarité, et pour le droit à l'emploi. AC ! a été créé en 1993 par des syndicalistes, essentiellement de la CFDT-ANPE et de Solidaires naissant, ainsi que de syndicats CGT, ainsi que des associations de chômeurs. Il est apparu sur la scène publique en organisant en mai 1994 des Marches convergeant de toute la France vers Paris. Il a contribué à l'émergence d'un mouvement structuré de chômeurs à parité avec des salariés. Quelques années auparavant étaient apparus le MNCP, issu du mouvement des chômeurs lancé par Maurice Pagat, et l'APEIS, au départ soutenue par des municipalités communistes. Ces trois mouvements ont peu à peu appris à travailler ensemble, et la convergence s'est brutalement faite lorsqu'à la suite de la suppression des fonds sociaux des Assedic à l'automne 1997, des chômeurs se sont mis à occuper durablement des antennes Assedic dans toute la France. Ce mouvement qui s'est étendu en décembre et janvier 1998 a donné une légitimité au mouvement des chômeurs et a abouti à leur reconnaissance par la loi contre l'exclusion de l'été 1998. Mais le gouvernement Jospin a fermement rejeté la revendication de droit à un revenu, la dénonçant comme le propre d'une société d'assistance. La revendication de forte réduction du temps de travail, également portée par le mouvement, a été instrumentalisée peu après par les lois Aubry des 35H avec annualisation et flexibilité, ce qui a porté un coup durable à cette exigence.

Durant ces années là s'est construite la cause des chômeurs, avec ses revendications propres, passées du seul droit à l'emploi à la double revendication du droit à l'emploi ou sinon à un revenu. On sortait du plein emploi et le droit à l'emploi était important. Mais déjà, AC ! se fissurait sur cette question, entre les syndicalistes, et les « négristes » de CARGO opposés à la revendication de l'emploi et attachés au seul droit au revenu, égal au SMIC¹. Rebutés par les attaques dont ils faisaient l'objet de la part de cette tendance, et attirés par la construction des premiers syndicats SUD, les syndicalistes s'éloignaient peu à peu d'AC !

Le MNCP demeurait plus attaché à l'assistance et au droit à la dignité et à la solidarité autour de maisons des chômeurs. L'APEIS souffrait du retrait peu à peu du soutien des municipalités communistes et s'en affirmait indépendante. A la différence d'AC !, ces deux mouvements ne regroupaient que des chômeurs, plus jeunes au MNCP, plus âgés et anciennement ouvriers, dont beaucoup d'immigrés, à l'APEIS.

Pourtant, dès le début des années 2000, des luttes de salariés précaires, dans le commerce et la restauration rapide notamment, éclataient et mettaient sur le devant de la scène une autre caractéristique des années 90-2000 : l'explosion de la précarité, qui touchait massivement les jeunes, et qui représentait désormais entre deux-tiers et trois-quarts des embauches, avec une durée moyenne de CDD d'un mois et demi. Les syndicats restaient en retard sur cette évolution, et les précaires peinaient à s'organiser. Mais peu à peu, une nouvelle cause allait se construire, celle de la précarité, pour devenir finalement la question, sinon centrale, du moins d'actualité, gommant ou relayant celle des chômeurs.

En décembre 2000, un opuscule « Précarité, le point de vue du mouvement social² », coordonné par Evelyne Perrin, donne la parole aux acteurs du mouvement social, dont le mouvement des chômeurs, sur la montée de la précarité. Peu après, Patrick Cingolani publie

¹ Cf. l'analyse d'Evelyne PERRIN, *Chômeurs et précaires au cœur de la question sociale*, Paris, La Dispute, 2004.

² Evelyne PERRIN (coord.), AC!, APEIS, MNCP, *Précarité, point de vue du mouvement social*, Paris Syllepse, 2000.

un Que Sais-je « La précarité », qui fait date³. Après la grève d'un mois du Pizza Hut Opéra en février 2001, à l'appel d'Evelyne Perrin, des syndicalistes CGT de Pizza Hut, Maxilivres, Restaurants du Louvre, BHV, créent le réseau Stop Précarité, qui dans un premier temps est rejoint par des militants de la Coordination Nationale des Emplois Jeunes, en pleine lutte pour la pérennisation de leur emploi. Des manifestations sont organisées, à l'Arc de Triomphe où le réseau Stop Précarité et des Emplois Jeunes déposent une gerbe « Au ou à la précaire inconnu-e », et en février 2002 sur les Champs-Élysées, rebaptisées pour l'occasion « Avenue de la Précarité », par des salariés en grève de la FNAC, de Mc Do, et leurs soutiens. Abdel Mabrouki, délégué CGT chez Pizza Hut, publie « Génération Précaire », récit de ses luttes⁴. Il peut sembler alors qu'émerge une « conscience de classe de précaire ». Lilian Mathieu et Sarah Abdelnour mettront en cause cette assimilation en montrant le rejet de cette identification chez des salariés de la FNAC. Ce qui est à noter est le très faible soutien apporté par les syndicats, même la CGT, aux revendications et luttes menées dans ces entreprises, essentiellement par des syndiqués CGT.

Mais d'autres segments de salariés précaires entrent en lutte également. C'est d'abord, en 2003, le cas des intermittents du spectacle, qui mènent une lutte extrêmement longue et déterminée contre la dégradation de leurs conditions d'indemnisation, et se constituent en coordinations nationale et locales. Par un travail remarquablement approfondi et démocratique, ils élaborent un « nouveau régime d'indemnisation » qu'ils proposent à tous les précaires [...]. Ils parviennent à trouver un relais auprès de parlementaires. L'expérience de l'intermittence devient alors l'une des figures d'une précarité assumée, choisie, correspondant à la montée du travail immatériel, et dont les acteurs demandent une reconnaissance et une protection sociale élargie⁵. Quelques années plus tard, au terme d'une enquête approfondie menée sous forme de recherche-action chez les intermittents, Antonella Corsani et Maurizio Lazzarato théorisent les acquis de cette lutte⁶. La Coordination des Intermittents et Précaires d'Ile de France symbolise la persistance de ce courant de pensée très influencé par la pensée de Foucault, Deleuze et Guattari et Négri.

Au même moment, ce sont les bac +5 employés gratuitement et répétitivement comme stagiaires qui se révoltent, suite à l'appel lancé par Internet par l'une d'entre elles, et créent « Génération Précaire », pour demander la réglementation et la rémunération des stages. Ils apparaissent dans l'espace public avec des masques blancs. Toute une génération de diplômés se reconnaît en eux, de gauche comme de droite. Ils chercheront en vain un soutien efficace des parlementaires. Ils publient alors l'ouvrage collectif « Sois stage et tais-toi ! » pour faire connaître leur lutte.

Plusieurs d'entre eux créent ensuite un nouveau mouvement, « Jeudi Noir », en référence à la publication le jeudi des annonces immobilières, pour protester contre la cherté des logements pour les jeunes, l'absence de logements étudiants, la spéculation immobilière dans toutes les grandes villes. Leur méthode est l'action coup de poing médiatisée (envahissement d'un logement petit et cher avec confettis et mousseux et convocation de la presse, pour ridiculiser le propriétaire), et la réquisition de logements ou bureaux vides. Avec MACQ et le DAL, ils ouvrent un grand immeuble place de la Bourse, qu'ils dénomment le Ministère de la Crise du Logement et où ils installent permanences, réunions, débats publics, et quelques familles de mal logés.

Ainsi ce sont des segments des nouvelles générations précaires qui se mettent en mouvement contre les différentes facettes de la précarité, de l'emploi, du logement, se rejoignant parfois dans divers collectifs car subissant ces diverses façons d'être précaire, dans une condition

³ Patrick CINGOLANI, *La précarité*, Que Sais-je, Paris, PUF, janvier 2005.

⁴ Abdel MABROUKI, *Génération précaire*, Paris, Le Cherche Midi, 2004.

⁵ Pascal NICOLAS-LE-STRAT, *L'expérience de l'intermittence*, Paris, L'Harmattan, 2005.

⁶ Antonella CORSANI, Maurizio LAZZARATO, *Intermittents et précaires*, Paris, Editions Amsterdam, 2008.

commune qui est l'absence ou l'incertitude de l'avenir, l'allongement du temps nécessaire pour trouver un emploi stable ou une certaine sécurité. A cela il faudrait ajouter les luttes des plus précaires des précaires, les sans-papiers, qui initient des mouvements de grève et occupation sans précédent en 2008 et 2009, pour obtenir leur régularisation après des années de travail au noir, mouvement qui se poursuit depuis octobre 2009 par la grève de 6000 travailleurs sans ccccccccccpapiers.

Au fil de cette décennie 2000, il y a donc une succession de mises en mouvement et de dénonciations de la précarité, alors que de son côté le mouvement des chômeurs, qui ne parvient pas à recruter ni à se renouveler, les chômeurs restant très isolés, a beaucoup de difficultés à exister et à se faire entendre, les médias ne le relayant absolument pas. C'est la cause des précaires qui vient au devant de la scène, portée par des acteurs jeunes, médiatiques, innovants, expression du malaise de toute une génération qui sait qu'elle vivra moins bien que ses parents. Les deux mouvements se côtoient plus qu'ils ne travaillent ensemble. Le mouvement des précaires, si hétérogène et multiple qu'il soit, parvient à faire se croiser des catégories de militants renouvelées et inventives. Le Collectif Droits Nouveaux et son initiative de Marches régionales fin 2009 vont tenter de fédérer ces deux courants avec un troisième, né du NPA.

2. La rencontre de trois réseaux : métissage de cultures et identités militantes

En 2005, à l'initiative d'Evelyne Perrin, d'AC ! et Stop Précarité, rejointe par Louis-Marie Barnier, du NPA, est créé un Collectif à partir des trois associations de chômeurs AC !, APEIS, MNCP, et de Solidaires, pour bâtir une plate-forme revendicative en examinant les revendications de statut du salarié de la CGT, de la CFTC, de Solidaires – les autres confédérations déclinant l'invitation – et le nouveau régime d'indemnisation de la Coordination des Intermittents et Précaires d'Ile de France. Ces organisations sont invitées et entendues. On examine ce qui peut être intéressant pour les chômeurs et les précaires, ce qui manque (les différentes formules de statut du salarié semblant destinées à des salariés licenciés plus qu'à des primo-demandeurs d'emploi ou des chômeurs de longue durée, ou des précaires). Une plate-forme unitaire pour une garantie de revenu (égal ou proche du SMIC) et la continuité des droits sociaux (formation, logement, santé, papiers..) est élaborée, et signée en octobre 2006 par un large éventail d'organisations, à l'exception des cinq centrales syndicales dites représentatives.

Le Collectif Droits Nouveaux fait ainsi se rencontrer autour de revendications communes les trois associations de chômeurs – la CGT Chômeurs ne souhaite pas s'y associer pour des divergences mineures - , Solidaires et le SNU-ANPE, la CIP-IDF, le Collectif national pour les Droits des femmes, la fondation Copernic, Génération Précaire et Stop Précarité, le DAL, No Vox. ATTAC signe la plate-forme en 2008 et les Alternatifs, le Parti de Gauche, le NPA venant juste d'être lancés la soutiennent.

A partir de ce moment-là, des réunions régulières, l'élaboration systématique de tracts et de matériel d'information lors des débats parlementaires sur la modernisation du marché du travail et sur les droits et devoirs des demandeurs d'emploi permettent au Collectif de se consolider et de se faire connaître, même si les médias ne daignent pas répercuter ses appels.

Ce faisant, des cultures militantes que tout prédisposait à ne pas se rencontrer se mixent, se frottent, élaborent ensemble, participent à des actions communes : occupations de pôles emploi, lancées par la CIP-IDF, opérations de décontamination contre le virus de la grippe précaire, lancées par l'Appel et la Pioche, qui fédère les jeunes précaires du NPA, réquisitions de richesse dans des supermarchés, lancés par les deux.

A la rhétorique de la précarité subie, de la lutte pour l'emploi et contre les licenciements portée par le NPA s'ajoutent une dénonciation de la montée du contrôle biopolitique sur les populations précaires, par l'entremise du contrôle très intrusif de Pôle emploi, et la revendication d'une précarité choisie, prise en charge par la protection sociale pour lui assurer un revenu décent., revendication de la CIP-IDF. Entre les deux, les associations de chômeurs classiques peinent à trouver leurs marques, et opèrent même, en été 2009 lorsque sont lancées les Marches régionales, un repli – provisoire ? – sur leur identité et leur terrain de la dénonciation des effets du chômage.

3. Acteurs et répertoires d'action

Ce qui frappe dans cette tentative de reconstitution d'un mouvement de chômeurs et de précaires, c'est le soudain rajeunissement des militants. Aux générations vieillissantes des animateurs des associations de chômeurs viennent s'ajouter et parfois se confronter des jeunes militants de la CIP-IDF, de l'Appel et la Pioche, qui eux n'ont connu que la précarité, et qui se voient reprocher paradoxalement par les premiers de passer sous silence la souffrance des chômeurs !

Dans les actions d'initiatives différentes qui se succèdent, se croisent différentes catégories d'acteurs, aux identités singulières. Mais le métissage a lieu, les slogans s'accrochent ou se mélangent, l'alchimie s'opère.

C'est dans ce contexte que sont organisés, en mai 2009, les Etats généraux du Chômage et de la Précarité et qu'est lancée la proposition de Marches régionales chômeurs-précaires-salariés en lutte-mal logés- sans-papiers pour la fin de l'année.

Cette initiative qui démarre très tard (en septembre dans la plupart des cas) suscite le rapprochement local de courants de lutte qui coexistaient sans travailler ensemble ou s'ignoraient, autour soit de noyaux AC !, soit de noyaux NPA, soit de noyaux Intermittents ou autonomes. Des collectifs existants prennent en charge l'organisation d'événements dans leur région, de nouveaux collectifs se créent, dans plus de trente villes. Ce ne sont pas à proprement parler des marches, mais des successions d'événements locaux (débats, occupations de pôles emploi, manifestations, réquisitions..) dans la période du 20 novembre au 5 décembre, le 5 décembre étant la date choisie comme chaque année par les quatre organisations de chômeurs pour faire une manifestation nationale contre le chômage, les précarités et pour la justice sociale, à Paris et dans plusieurs villes de province.

Les marches ont permis à un nouveau mouvement de chômeurs et de précaires de voir le jour, de façon peut-être fragile, seul l'avenir le dira. Elles ont aussi permis localement des convergences avec des salariés en lutte contre les plans sociaux.

Il est à noter que ces marches n'ont de marches que le nom, car les militants ne marchent pas de ville à ville, sauf exception ou dans des manifestations locales, mais multiplient les apparitions dans l'espace public. Il semble que le référentiel de marche, avec la connotation victimaire qu'il comporte, ne corresponde plus aux subjectivités des jeunes générations précaires, plus attirées par des répertoires d'action plus médiatiques, plus affirmatifs et offensifs, plus jouissifs.

Ce qui est à noter également, outre le succès de ces marches, est l'absence de la CGT, craignant la concurrence du NPA, et la frilosité de deux des trois associations de chômeurs – l'APEIS et le MNCP - , avec leur retrait de l'organisation des marches, pour se cantonner à la manifestation du 5 décembre. Par ailleurs, alors que la CFDT-ANPE avait été un acteur clé de la marche des chômeurs de 1994 et de la structuration d'AC !, ici les syndicalistes de Pôle emploi, pourtant aux prises avec une restructuration sauvagement libérale, sont très peu présents dans l'animation des marches. Ceci alors même que le collectif Droits nouveaux multiplie les tentatives de jonction, soutenant les grèves des agents de Pôle emploi et

aboutissant fin 2009 à la rédaction d'une déclaration commune salariés-usagers. Toutefois, des liens sont établis, un soutien explicite est apporté par les organisations syndicales des agents de Pôle emploi à la « grève des chômeurs » en mai, après l'occupation du siège national de Pôle Emploi.

Les salariés en lutte, bien qu'informés de l'organisation des marches dans leur région, n'y participent pratiquement pas en tant que tels, mais favorisent des rencontres et opérations de soutien de la part des « marcheurs » en leur direction dans plusieurs villes. Il faut souligner à quel point il est hypothétique de faire partager à des salariés en lutte contre leur licenciement et pour la sauvegarde de leur emploi la lutte et les revendications, l'imaginaire collectif de chômeurs ou de précaires. A signaler toutefois : la présence, dans la manifestation parisienne du 5 décembre, de Xavier Mathieu, leader emblématique de la lutte des Contis, dont le plan social s'est appliqué, mais dont la lutte se poursuit contre leur condamnation.

Les sans-papiers participent localement et à Paris le 5 décembre aux manifestations. Les jeunes de banlieue ne sont pas présents, mais à Lyon, Marseille, Toulon, Bordeaux, Lille, les manifestants traversent les quartiers populaires en suscitant des solidarités.

Le DAL bien que partie prenante participe peu car il vient de faire une caravane du mal logement à travers la France en septembre. Il rejoint la manifestation du 5 décembre à Paris.

4. Développements récents

Après le succès des « marches » de novembre-décembre, le mouvement est un peu retombé durant quelques mois.

Pendant ce temps, les effets de la crise s'accroissent : on prévoit 1 million de chômeurs en fin de droits en 2010, dont 180 000 environ auraient accès à l'Allocation de solidarité spécifique (400 euros par mois !) et 100 à 150 000 au RSA (aussi bas), le reste étant renvoyé...à la solidarité familiale !. Parallèlement, les quatre organisations de chômeurs – AC !, APEIS, CGT-Chômeurs et MNCP – consolident depuis la manifestation nationale du 5 décembre une unité inédite ; ils rencontrent sénateurs et députés, interviennent sur la question des fins de droits, longtemps en suspens dans des négociations interminables entre gouvernement et partenaires sociaux. Toutefois, pour préserver leur unité sous le contrôle vigilant de la CGT-Chômeurs, ils refusent de travailler avec d'autres composantes comme celles qui se retrouvent dans le Collectif Droits Nouveaux (CIP, SNU-Pôle Emploi, Solidaires, Copernic, l'Appel et la Pioche, Dal...).

Mais en avril, un mouvement semble redémarrer : plusieurs collectifs de chômeurs et précaires de Bretagne et Pays de Loire, rejoints par des collectifs franciliens, dont la CIP-IDF, lancent en effet un mot d'ordre national d'une « **grève des chômeurs** » à partir du 3 mai 2010. Il s'agit de résister collectivement contre le contrôle social et le flicage de Pôle emploi et la soumission à l'idéologie de l'« employabilité » et de la disponibilité pour des sous-emplois. Les actions qui se déroulent dès avril et plus massivement à partir du 3 mai consistent en des occupations de pôles-emploi, des tentatives et amorces de discussion avec les salariés de Pôle-emploi en grève, des actions sur les sous-traitants de l'accompagnement des chômeurs...Le mouvement est porté par des collectifs de composition diverse, où l'on trouve des intermittents, des jeunes précaires, et des militants plus âgés d'AC !, avec parfois une implication de collectifs locaux du MNCP. Il reflète de nouvelles subjectivités précaires, celles de jeunes rôdés à la galère et rétifs au contrôle biopolitique auquel ils semblent condamnés à défaut d'emploi véritable. Ces jeunes générations précaires, refusant le biocontrôle, revendiquent la reprise de contrôle sur leur vie, et sont à la recherche de modes d'investissement nouveaux, coopératifs, créateurs de solidarités et porteurs de sens.

Dans ce nouveau mouvement sont engagés des jeunes plutôt diplômés, issus des classes moyennes, vivant un déclassement social soit subi, soit choisi, par refus du travail contraint. Ils produisent des textes élaborés, développent une pensée critique de la marchandisation et de l'imposition du biopouvoir par un contrôle renforcé visant à assujettir tous les instants de la vie, le chômeur devant consacrer tout son temps à la recherche vaine d'un emploi ou de miettes d'emploi.

C'est donc à un profond renouvellement du mouvement des chômeurs que l'on assiste progressivement, avec une mise à distance de l'emploi à tout prix, un pas de côté par rapport aux revendications classiques portées en vain depuis des années par le mouvement, pour privilégier des actions et des modes d'intervention donnant une « prise » sur la situation vécue. En effet, dans ces occupations de Pôles emploi sont arrachées des annulations de sanctions ou d'indus, sont débrouillés des dossiers individuels par l'action collective, ce qui redonne confiance en soi. A Rennes la légitimité de la « grève des chômeurs » est même reconnue par Pôle emploi qui autorise à ne pas se présenter à une convocation pendant la semaine d'action.

Ainsi des pas importants sont franchis vers une reprise de pouvoir collectif des précaires et chômeurs et vers une reconnaissance de leurs droits. L'enjeu reste d'articuler les actions des différentes composantes du mouvement des chômeurs et des précaires, en préservant l'autonomie de chacune et leur diversité, afin de créer un rapport de forces.